

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **105 (1969)**

Heft 22

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Eglogue

... Le malin rire rauque du vacher
et des beuglements abrupts de rut empêché...
Le taureau souffle derrière la grange
et repince sa vache.

O bruit de soie du ciel au long des saules !
La fontaine assomme d'un lait fumeux les libellules
qui tournoyaient encore au-dessus du bassin,
la beauté du soir tinte tristement.

De la lune verte émane un parfum de menthe...

Saurai-je m'endormir, ô nuit bénigne, sans rêver
(comme en cette autre nuit de treize ans et de fièvre)
au taureau de quel pré plongeant ? démesuré
dont la chaleur sauvagement pressait ma sève ?

Pierre-Louis Matthey
« Œuvres complètes »
(« Cahiers de la Renaissance vaudoise »)

Communiqués

Dans le cadre des recherches actuelles du GRETI et de la KOFISCH, le Centre audio-visuel de l'Université de Fribourg nous annonce un

Cours rapide de formation à l'enseignement des langues par les méthodes audio-visuelles

Programme

Les méthodes audio-visuelles : promoteurs, buts et principes, avantages, limites, exigences, difficultés, psychologie.

Théorie de la leçon.

Leçons démonstrations.

Préparation de leçons : chaque participant sera appelé à donner une ou plusieurs leçons.

Méthodes existantes : en français, en allemand, en anglais.

L'emploi des méthodes audio-visuelles à l'école primaire, à l'école secondaire, pour les adultes et les étudiants.

Le laboratoire de langues.

Passage à la lecture et à l'écriture.

Exercice de contrôle.

Soins à donner aux appareils.

Prix du cours : 150 francs.

Début du cours : lundi 7 juillet 1969, à 9 heures, à la salle 15 du bâtiment des cours de l'université. Quartier de Miséricorde.

Inscriptions auprès de la directrice du cours, M. Joye, 24, rue Saint-Pierre, 1700 Fribourg.

Section de Vevey - Montreux

Assemblée ordinaire de printemps le 13 juin, à 17 h., à l'aula du collège de La Tour-de-Peilz. Ordre du jour : statutaire.

Au début de l'assemblée, exposé de M. Marian Stepczynski, rédacteur économique du « Journal de Genève » : « Jeunesse et économie », fiches de documentation économique à l'usage des maîtres.

Exposé également de M. Jean-Marie Laya, directeur de l'Agence économique et financière, Genève : « Le mécanisme du système monétaire ».

Association vaudoise des maîtres des classes supérieures

Cotisation

La circulaire, convoquant nos collègues pour l'assemblée générale ordinaire de printemps à Genève-Cointrin, était accompagnée d'un bulletin de versement. Malheureusement, le montant de la cotisation 1969 n'a pas été indiqué. Nous rappelons donc qu'il est de **6 francs**.

Nous nous excusons de cet oubli et attendons votre prochain versement. Merci !

Le comité.

Le « Prix du Comptoir 1969 »

Communiqué à l'intention des écoliers et de leurs maîtres

La direction de l'économie politique du canton de Zurich organise à l'occasion de sa participation au 50^e Comptoir suisse de Lausanne et avec la collaboration du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud un concours entre les écoliers des deux cantons.

Tout comme la présence du canton de Zurich au Comptoir suisse, ce concours a pour objectif de renforcer la bonne entente entre la Suisse romande et la Suisse alémanique et d'éveiller chez les élèves de nos écoles des sentiments de compréhension mutuelle.

Le « Prix du Comptoir 1969 » consiste en un jeu de questions entre les classes des écoles publiques et privées de chacun des deux cantons, au niveau des 7^e, 8^e et 9^e années scolaires (4^e, 5^e et 6^e années des collèges secondaires). Les classes inscrites proposeront une série de questions conformément aux instructions données par les organisateurs ; elles seront ensuite sélectionnées préalablement selon un critère basé sur la qualité, l'originalité et l'opportunité des questions proposées ainsi que sur la nécessité de mettre en présence des écoliers de même âge et de même degré scolaire.

Chaque jour, pendant la durée du Comptoir, en septembre prochain, les délégations de six classes seront en compétition et se poseront mutuellement des questions de géographie, d'histoire et de sciences naturelles se rapportant au canton de la partie adverse.

Le 26 septembre, à l'occasion de la journée officielle du canton de Zurich au Comptoir, une grande finale départagera les gagnants des épreuves éliminatoires.

Les classes du canton de Vaud qui désirent participer à ce concours sont priées de demander au plus tôt les conditions et la documentation au Département de l'instruction publique et des cultes, Secrétariat général (Prix du Comptoir 1969), place de la Cathédrale 6, 1000 Lausanne.

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

Deux pas de plus vers l'école romande

Le lecteur est sans doute déjà renseigné par les nouvelles d'agence récemment parues dans la presse quotidienne : deux faits importants viennent de donner un élan nouveau à la grande idée chère à la SPR

la nomination d'un SECRÉTAIRE A LA COORDINATION ROMANDE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

et

l'adoption d'un projet de statut et le choix du siège d'un INSTITUT ROMAND DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE.

Revenons sur ces deux décisions prises le 30 mai par la conférence des chefs de Département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

M. Jean CAVADINI, le nouveau secrétaire à la coordination romande « au sommet », est né le 27 juillet 1936 ; il est originaire de Noiraigue et de Chiasso. Au terme de ses études à Neuchâtel, il a obtenu la licence ès lettres de l'Université de cette ville. Un détour par le journalisme — stage à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » — l'a ramené aux écoles locales comme professeur au gymnase, puis sous-directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles. M. CAVADINI assume également la fonction de vice-président de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire.

Sans avoir encore le privilège de connaître M. Cavadini, nous le félicitons vivement au nom de la SPR de l'éminente distinction dont il est l'objet et formons les vœux les plus sincères pour la réussite de sa mission.

* * *

Quant à l'INSTITUT, dont le siège a été fixé à Neuchâtel, moyennant certaines conditions à remplir, nous ne saurions mieux le présenter qu'en transcrivant ici les articles essentiels du projet de statut :

Recherche

L'institut est au service des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin pour entreprendre des recherches dans le domaine de l'enseignement, de l'organisation et de l'administration des écoles publiques. Ces recherches ont pour but de faire progresser et de coordonner les efforts communs en matière d'instruction et d'éducation.

L'institut élabore, à la demande des Départements de l'instruction publique, des recommandations propres à développer, notamment, les structures de l'école publique, les programmes scolaires, les méthodes et les moyens d'enseignement.

L'institut expérimente les manuels, les ouvrages de méthodologie, le matériel didactique indispensable à l'application des mesures proposées, et les élabore lorsque c'est nécessaire.

L'institut collabore étroitement avec les universités et les services de recherches de la Suisse romande et du Tessin. Il entretient des relations permanentes avec les centres similaires en Suisse.

Information et documentation

L'institut constitue un service de documentation qui pourvoit à l'information des autorités scolaires et des enseignants. A cet effet, il complète et développe la mise en commun des ressources des services de documentation cantonaux. Il collabore, notamment, avec le Centre d'information en matière d'enseignement et d'éducation, à Genève.

Formation continue des enseignants

L'institut peut être appelé à contribuer à la formation continue des enseignants, en mettant à leur disposition ses chercheurs et les ressources de sa documentation. Il collabore, notamment, avec le Centre de perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire, à Lucerne.

Champ d'activité

L'activité de l'institut, qui englobe tous les niveaux de l'enseignement depuis l'école enfantine jusqu'au passage à l'université, et tous les types d'écoles publiques, porte notamment sur les domaines suivants :

*programmes, méthodes, moyens et techniques d'enseignement ;
organisations, structures ;
problèmes psychopédagogiques et sociologiques ;
planification, études prospectives ;
documentation et information.*

Classes expérimentales

Les Départements de l'instruction publique mettent à la disposition de l'institut les classes expérimentales dont il a besoin pour ses recherches.

Formation des chercheurs

La formation des chercheurs est assurée par les universités romandes. L'institut peut y contribuer en offrant un champ d'application approprié. Les Départements de l'instruction publique veillent à ce que les enseignants ayant l'expérience, l'aptitude et les dispositions nécessaires puissent être formés à la recherche pédagogique et acquérir les titres requis.

ORGANISATION

Conseil de direction

Le conseil de direction est composé de la manière suivante :

- un président, nommé par la conférence des chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin ;
- deux délégués de la conférence des chefs de services et directeurs de l'enseignement primaire ;
- un délégué de la conférence des chefs de services et directeurs de l'enseignement secondaire ;
- un délégué de la conférence romande des directeurs de gymnase ;
- un délégué des directeurs d'écoles normales et d'études pédagogiques ;
- un délégué des professeurs de pédagogie des universités romandes ;
- deux délégués des associations d'enseignants primaires ;
- deux délégués des associations d'enseignants secondaires et gymnasiens ;
- un délégué du personnel de l'institut.

Les délégués sont proposés par les groupements qu'ils représentent.

Le directeur de l'institut participe en principe aux séances du conseil de direction ; il a voix consultative.

Le secrétaire à la coordination de l'enseignement primaire et secondaire, le délégué permanent de la CIRCE, assistent aux séances du comité de direction.

Direction

La direction de l'institut est confiée à un directeur nommé par l'organe de surveillance.

Le directeur

- organise et dirige l'activité de l'institut et du personnel qui lui est attribué, conformément aux décisions du conseil de direction ;
- élabore les projets de recherches et de documentation, avec le budget qui s'y rapporte ;
- établit chaque année un projet de budget général de l'institut, le rapport d'activité et les comptes ; il les soumet au conseil de direction ;
- assure la liaison avec un certain nombre d'organes, dont la liste doit être établie ;

Personnel

Le personnel de l'institut est composé de :

- collaborateurs à plein temps (chefs de travaux, chercheurs, documentalistes, bibliothécaires, secrétaires) ;

- collaborateurs à temps partiel (professeurs d'université, assistants, étudiants) ;
- collaborateurs chargés de mission ou d'études particulières et détachés pour une durée déterminée (enseignants, inspecteurs, etc.).

Le directeur et ses principaux collaborateurs devraient entrer en fonctions au 1^{er} janvier 1970. Ils pourraient ainsi mettre en route les premières recherches et constituer les premières équipes de chercheurs en septembre 1970.

La SPR ne peut que se féliciter de la suite concrète qui est ainsi donnée à ses aspirations maintes fois formulées et remercie vivement ses délégués au groupe de travail chargé de l'élaboration du projet d'Institut, nos amis Claude Grandjean puis Georges Bobilier.

Quand l'école dévore la télévision scolaire à belles dents

Le moins qu'on puisse dire est que M. Jacques Bron n'y va pas avec le dos de la cuillère !¹ Sa critique violente, passionnée, déchaînée, de l'émission sur les moyens de transports par air ressemble fort à un KO. J'ai eu comme l'impression de me retrouver sur le tapis... Les trente-six chandelles... Oh ! âmes sensibles et compatissantes, rassurez-vous, de tels chocs ne peuvent faire beaucoup de mal. Entre enseignants, non, est-ce qu'on va se ménager ? Va-t-on réserver son esprit critique pour les seuls enfants ? Quel dommage ce serait !

Sincèrement, merci à mon collègue Bron pour ce direct du droit, honnêtement lancé. Techniquement parfait.

Au fond, c'est tant mieux pour « ces messieurs de la télévision » qui croient pouvoir réaliser des émissions convenant à tout un chacun. Eux qui ne connaissent pas même la recette du succès assuré, de l'efficacité inévitable, du chef-d'œuvre tout cuit...

Seulement, je me pose une question, une toute petite question : ces chers collègues qui nous dévorent à belles dents pourraient-ils, afin que nous puissions gagner du temps, en plus de leur constat, rajouter quelques lignes de propositions, de conseils, d'idées, de recettes ?

Cette petite lueur géniale qui nous fait défaut, et qui semble par ailleurs vouloir abandonner, systématiquement, tous les collègues qui acceptent de collaborer à une émission de télévision scolaire...

D'accord pour l'entreprise de démolition ! Mais pourquoi ne pas nous aider à construire, après ?

En pédagogues que nous sommes tous.

Robert Rudin.

P.-S. — Les artisans (malmenés) de ces émissions sur les moyens de transports établiront un rapport qui tentera de situer les défaillances, les défauts, les intentions avortées (car ils sont sensibles à l'imperfection de cette série) et qui relèvera aussi les quelques qualités qu'on a bien voulu y trouver.

Tous les collègues qui voudraient nous faire part de leurs remarques à ce sujet sont priés d'envoyer d'ici au 23 juin critiques et suggestions à notre collègue Philippe Aubert, 24, chemin Isaac-Anken, 1211 Aïre, Genève. Merci !

L'article de M. Bron a suscité encore la réaction suivante :

J'approuve entièrement le contenu de l'article de M. Bron sur la télévision scolaire, sauf peut-être son ton.

Il faut dire qu'il y a de quoi. C'est lamentable, à tel point que je vais demander à M. le directeur de l'Ecole normale de ne plus louer de téléviseur.

On revient à la pédagogie de la salive : « Tu causes, tu causes, et c'est tout ce que tu sais faire. » Autant dans l'émission de M. Jotterand que dans les autres, et pourtant... Quand arrêtera-t-on de faire parler les personnes pour nous montrer des faits ?

Les enfants s'ennuient, ne comprennent rien et tout le monde perd son temps ! Dommage ! Des moyens si puissants si mal utilisés ! C'est triste.

A. Guidoux.

* * *

La discussion continue, avec si possible des apports positifs comme le souhaite notre collègue Rudin au nom des responsables. Elle sera très profitable au groupe de travail qui va revoir tout le problème de la télévision scolaire, les émissions étant, on le sait, interrompues jusqu'au 31 décembre 1970. Au nombre des questions fondamentales que se posent les dirigeants de la télévision, relevons celles formulées par M. René Jotterand dans le rapport qu'il a présenté le 8 mai dernier aux chefs de service des Départements romands de l'instruction publique :

- *Quel genre d'émissions souhaitent les départements et les écoles ?*
- *A quel niveau de scolarité et à quelles catégories d'auditeurs (élèves pendant et après les heures scolaires, enseignants ou parents en dehors des heures d'école) doivent-elles être destinées ?*
- *Quel équipement les écoles doivent-elles envisager (appareils récepteurs en noir et blanc ou en couleurs) ?*
- *Quels dispositifs techniques seront disponibles dans un proche avenir pour surmonter les obstacles actuels à une réception satisfaisante dans l'enseignement secondaire ? (appareils d'enregistrement, etc.).*
- *Une participation financière des départements est-elle souhaitable et possible ?*
- *Selon quelles modalités les scénaristes chargés de préparer les émissions télévisuelles doivent-ils être préparés à leur tâche ?*
- *Les émissions radioscolaires et les émissions télévisuelles sont complémentaires et devraient donc dépendre d'un même organisme faitier ; quelle organisation prévoir à cet égard ?*

Qui apportera des éléments de réponses ?

¹ Cf. son article paru dans l'« Educateur » No 20, du 30 mai 1969.

Le travail par groupes à l'école primaire (IX)

Dans son discours à la jeunesse, Jean Jaurès disait : « Le maître n'enseigne pas ce qu'il sait, mais ce qu'il est. »

Il est donc bien évident que le rendement scolaire est avant tout fonction du maître, de sa culture profonde et non verbale, de sa philosophie, j'allais dire de son inconscient.

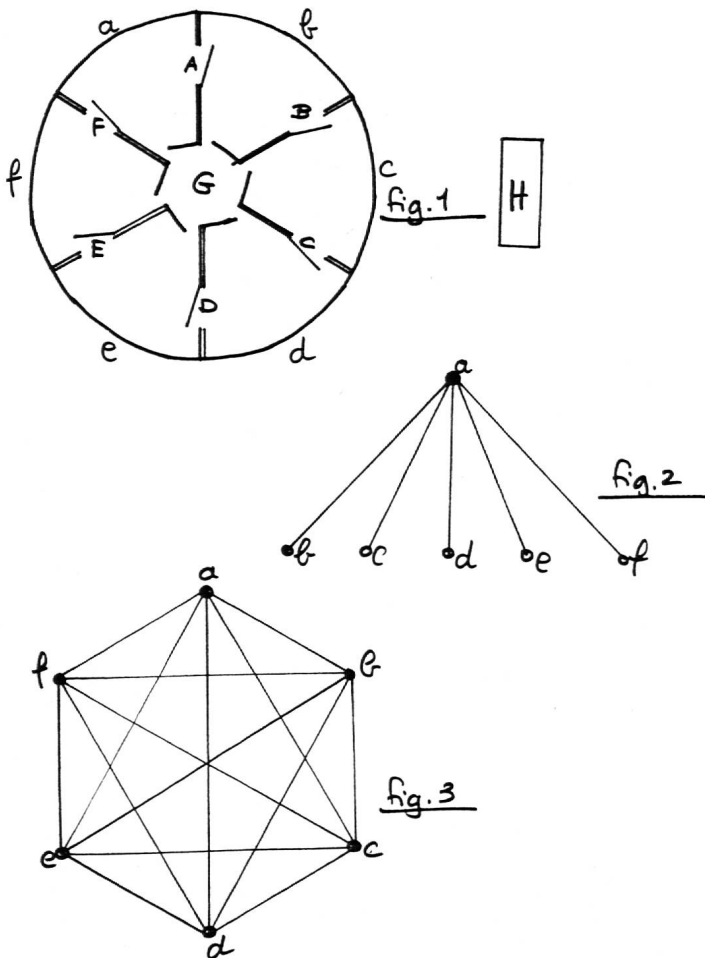
C'est une raison de plus pour souhaiter une formation universitaire des enseignants primaires, formation allant jusqu'à la licence unique pour tous les maîtres, avec des options selon le degré d'enseignement choisi. Mais, revenons plus directement à la dynamique des groupes et au rendement scolaire.

Je vais vous expliquer un appareil destiné à mesurer le rendement du travail en groupes : le synergomètre de Bavelas.

Imaginez une table ronde où six personnes a, b, c, d, e, f sont assises. Elles peuvent communiquer entre elles par les portillons A B C D E F et par le tambour G. **Fig. 1.**

Ces portes ainsi que le tambour G peuvent être bloqués électriquement par le psychologue placé en H. Les six personnes reçoivent des fiches où sont dessinés des signes. Il s'agit, en communiquant, de trouver quel est le signe qu'une seule personne a sur sa fiche.

Expérience N° 1. Le psychologue bloque les portes A B C D E F. L'une des personnes va donc centraliser les fiches et donner le résultat. (Il est évident que l'on mesure les variantes suivantes : temps mis pour résoudre la tâche, satisfaction



des 6 personnes, évolution de ces variables avec le nombre de répétitions, le nombre de fautes.)

Dans l'expérience N° 1, la structure des relations est représentée par le dessin de la fig. 2. Où a) joue le rôle de leader.

Expérience N° 2

On ouvre le tambour et les portillons. Chaque personne peut discuter librement avec les cinq autres. La structure des relations est représentée par le dessin N° 3.

(Il est bien clair qu'on pourrait bloquer le tambour, varier les fiches, varier les âges, le sexe, etc.)

Résultats

Dans l'exp. N° 1, qui ressemble à une classe traditionnelle, les résultats sont justes, rapides, mais le rendement baisse avec les répétitions à cause de l'insatisfaction des participants.

Dans l'exp. N° 2, les résultats sont plus lents, il y a quelques erreurs, mais le score augmente avec les répétitions — donc avec les progrès dans la communication — puisque la satisfaction personnelle des six personnes est bien plus grande.

(Une définition s'impose : j'appelle classe traditionnelle une classe où les enfants sont considérés comme des objets à remplir de connaissances. Mais où l'enfant est oublié en qualité de sujet. Il est chosifié, manipulé.)

Mais il y a mieux.

En septembre, à Genève, s'est tenu un symposium international de psychologie qui étudiait les divers aspects de la mémoire. Il me sembla que ce sujet avait quelque relation avec notre métier, j'ai donc envoyé une amie médecin à ce symposium. Voici :

En 1964, à Harvard, Robert Rosenthal conduisait des expériences sur certaines drogues psychotropes. Pour tester ces remèdes, il fallait des souris absolument identiques. On dressait les souris, et, après absorption de la drogue on vérifiait si le dressage subsistait.

Rosenthal donne un lot (A) de souris à des étudiants pour les dresser à parcourir un certain labyrinthe. Puis, il donne un lot de souris identiques (B) à d'autres étudiants, mais, on ne sait pourquoi, il ajoute : « Ce sont des génies de souris ! » On dresse les souris, puis on teste les comportements. Et stupéfait, **les souris du lot (B) s'avèrent réellement être des génies de souris.** Un poète dirait : « C'est le regard que tu poses sur les êtres qui les fait images de ton désir. »

Rosenthal refait cette expérience à San Francisco dans une classe d'élèves blancs et noirs. On voit des QI passer de 61 à 106 et de 88 à 128.

Cet « effet de Rosenthal » bouleverse totalement la notion de rendement dans nos classes. En effet : un élève fait un travail à 50 %, par exemple il fait correctement la moitié de sa dictée, nous allons lui mettre 3 sur 6. C'est juste direz-vous : il est faible, il a une mauvaise note. Mais, avec l'effet de Rosenthal, on l'enferme dans une structure et il va devenir (au sens de Sartre) à l'image de cette structure. On l'installe dans sa médiocrité. Je n'ai pas la place de raconter ici l'expérience des collègues anglais où des maîtres ont systématiquement survalorisé des élèves en math... et où les enfants sont réellement devenus meilleurs en math.

Sans connaître les expériences de Rosenthal, j'ai fait cette expérience en 1967-1968. J'ai testé les résultats finals. Le mécanisme avait joué... mais comme cela m'a valu 23 prix sur 33, j'ai eu quelques ennuis avec des gens non initiés à l'effet de Rosenthal. Une année après, j'ai demandé à un

groupe d'étudiants de tester ces mêmes enfants afin de vérifier si les résultats acquis demeuraient... et, sur la base des notes du CO, ils ont confirmé totalement mon hypothèse.

Que deviennent les chiffres dans une telle aventure ? Inutiles. Je pense qu'il faut les supprimer et les remplacer par des encouragements sous des formes diverses.

Par quoi les remplacer ? Une maladie ne se remplace pas, elle se supprime. Il faut dépasser les notes avec leur effet débilisant et introduire **l'évaluation par le groupe et le dossier scolaire**.

L'effet de Rosenthal jouera positivement, j'en ai des preuves et le dossier, avec une toute nouvelle conception du bulletin scolaire sera un élément d'aculturation des familles par l'école.

L'orientation scolaire sera mieux faite. Et, puisque je fais allusion au CO je souhaite qu'il ne se réserve plus la meilleure part, à eux l'histoire des civilisations antiques, à nous l'orthographe. Nous savons bien qu'à 12 ans rien n'est achevé. Alors, le rendement scolaire passera le seuil actuel, comme les fruits passeront la promesse des fleurs. En attendant que l'administration «vole au secours de nos victoires» utilisons les notes scolaires comme encouragement. Les enfants deviendront identiques à notre structure de jugement. Jaurès avait senti le caractère dynamique de nos jugements inconscients.

Lisez : « Des Triomphes de la Psychanalyse de Daco ».

(A suivre)

M. Guignet.

En Suède: l'école prépare à la vie active par E. Michael Salzer

« Opération Bien-être » : c'est le titre donné par la direction générale de l'enseignement en Suède à une campagne destinée à résoudre quelques-uns des problèmes les plus préoccupants qui se posent à l'heure actuelle dans les écoles.

Contrairement à ce que l'on croit, le manque de discipline dans certaines salles de classe n'est pas imputable aux seuls élèves, dit M. Hans Löwbeer, directeur général de l'enseignement. Les torts à son avis sont partagés : « Des mauvaises méthodes d'enseignement et, il faut le reconnaître, des maîtres mal adaptés à leur tâche en portent aussi la responsabilité. »

Des méthodes nouvelles destinées à créer un meilleur climat dans les écoles vont prochainement être mises en vigueur. Professeurs, parents, personnel administratif et élèves seront tous représentés au sein du Conseil de l'établissement, qui pourra faire appel à des spécialistes indépendants — psycho-sociologues et pédagogues — afin de rechercher les causes du malaise et recommander des mesures susceptibles d'y porter remède. Dès à présent des « hôtesse-s scolaires » ont été recrutées pour recevoir les visiteurs et aider les élèves à résoudre certains problèmes personnels. Le cas échéant, elles peuvent remplacer les professeurs absents, en assurant la transmission ou la projection de cours préalablement enregistrés. Ce système, espère-t-on, permettra d'éviter le relâchement de la discipline qui se produit lorsque des remplaçants peu avertis sont appelés à prendre en mains des classes « difficiles ».

Une brochure intitulée « Comment améliorer le milieu scolaire », fondée sur les résultats de recherches dans les écoles expérimentales, recommande une coopération plus étroite entre enseignants et élèves : ces derniers seront associés aux choix des méthodes d'enseignement et à l'analyse critique de leurs manuels scolaires.

Classique ou technique ?

Le passage d'un système rigide à un système d'options, qui donne à chaque élève la possibilité d'orienter ses études en fonction de ses capacités et de ses goûts, a soulevé — il fallait s'y attendre — toute une série de difficultés. Poussés par des parents trop ambitieux, beaucoup de jeunes choisissent de poursuivre des études classiques après leurs neuf années d'école polyvalente obligatoire. Dans certains cas, jusqu'à 83 % des élèves de la neuvième et dernière classe ont opté pour le « gymnase » (équivalent du lycée classique), une faible proportion s'orientant vers l'enseignement technique, et un plus petit nombre encore vers l'apprentissage. Il en est résulté un surpeuplement de presque tous les gymnases et... beaucoup de déceptions. Pour lutter contre

cette tendance, on mettra l'accent à l'avenir sur la formation pratique dans tous les domaines, de manière à stimuler l'intérêt des jeunes pour les métiers et les carrières techniques.

« L'école pour la vie » — tel est désormais le mot d'ordre dans toutes les classes, l'idée étant que les jeunes Suédois (qu'il s'agisse de garçons ou de filles) doivent pouvoir faire face aux exigences pratiques de la vie quotidienne.

Les ateliers de mécanique et de menuiserie de l'école attirent de plus en plus les filles qui envisagent de faire carrière dans les métiers de l'ingénieur ou ceux du bâtiment. Et au garage de l'établissement chacun peut réparer sa bicyclette ou son vélo-moteur, démonter et remonter des moteurs d'auto, réparer aussi les postes de radio...

Depuis quelques mois, tous les élèves de la septième classe (13-14 ans) suivent pendant trois heures chaque semaine des cours d'enseignement ménager : ils apprennent à faire la cuisine, à laver la vaisselle, à repasser, à se servir d'un aspirateur et d'une machine à laver. Les filles s'initient à l'art de réparer les plombs sautés et à celui du bricolage. Et chaque élève possède son « appartement modèle » que les jeunes peuvent meubler selon leur goût, apprenant à assortir les coloris, à choisir rideaux et tentures.

Stages dans les usines

Dans les deux classes terminales des écoles polyvalentes, la possibilité est offerte aux élèves de suivre des cours de pré-formation professionnelle — ils ont le choix entre 40 spécialités — et, deux fois par an, ils font un stage de quinze jours comme apprentis dans des ateliers, usines, bureaux, magasins, théâtres, ou studios de cinéma, etc.

Une expérience particulièrement intéressante a été réalisée près de Stockholm, à l'école Mariekäll de Södertälje. Les écoliers s'exercent au calcul dans deux vraies boutiques — une épicerie et une droguerie — installées dans la « rue marchande » de l'école. Au cours des « stages » qu'ils font au magasin, ils apprennent à manier tiroir-caisse et balances, à tenir les registres et, en vérifiant le prix quotidien des denrées alimentaires, à établir un budget familial. L'école a son propre bureau de poste où les élèves des classes terminales (15-16 ans) s'initient à toutes les opérations de réception, de tri et d'envoi du courrier, d'encaissement et d'expédition de mandats, de caisse d'épargne, etc.

Ces « travaux pratiques » ont pour but essentiel de développer chez les jeunes la confiance en soi et la compréhension des problèmes d'autrui. En les confrontant avec l'existence quotidienne, ils fournissent une excellente introduction à la vie active.

Informations UNESCO

Les revendications estudiantines : Pourquoi? Comment?

Il y a un an à peine, les manifestations estudiantines étaient regardées comme des phénomènes locaux dus à certaines conditions universitaires ou politiques particulières. Aujourd'hui, le mouvement est devenu mondial ; il a touché successivement les pays les plus divers — capitalistes ou socialistes, libéraux ou autoritaires, riches et pauvres — dans tous les continents.

Si l'on veut utiliser les idées et les forces révélées par les révoltes d'étudiants, il apparaît nécessaire de connaître plus précisément ce que veulent ces jeunes et à quoi ressemblerait la nouvelle université qu'ils réclament. Les revendications varient évidemment d'un pays à l'autre et d'une crise à la crise suivante. Voici, cependant, quelques « thèses » qui semblent actuellement revenir fréquemment dans les revendications estudiantines :

La participation

1. Les étudiants, tout d'abord, exigent de **participer** à la formation qu'ils reçoivent. C'est là leur revendication fondamentale. Ils veulent intervenir, au départ, dans la création des nouvelles structures universitaires, participer régulièrement à la planification de l'enseignement supérieur dans ses rapports tant avec la demande sociale qu'avec les besoins de l'économie, discuter des programmes d'études et des modalités d'enseignement. Ils n'acceptent pas que cette participation soit bureaucratisée ou hiérarchisée ; ils réclament une **démocratie directe** et permanente. La participation doit commencer, pensent-ils, dans les cours mêmes, qui deviendraient une **entreprise commune des professeurs et des étudiants**. Ce serait, en quelque sorte, l'application, au niveau universitaire, des principes de l'éducation active que réclament, depuis longtemps, de nombreux pédagogues ; ce serait, aussi, un premier essai, dans le cadre privilégié de l'université, d'une société sans contrainte et sans hiérarchie.

Eduqué-Eduquant

2. La participation aboutit donc, en fait, à un effacement des barrières entre la fonction d'étudiant et celle de professeur. Sur le plan proprement universitaire, c'est la fin du « pontificat » professoral, du « mandarinat », du « féodalisme universitaire » ; c'est l'attribution d'un rôle plus important aux assistants, en tant qu'intermédiaire entre le professorat et le corps étudiant ; c'est surtout une participation directe des étudiants à l'enseignement même (travail en équipe, utilisation des étudiants avancés comme répétiteurs pour leurs camarades plus jeunes, etc.), dont la généralisation pourrait contribuer à compenser la pénurie des maîtres et la surcharge des classes.

Universités populaires et éducation permanente

3. Mais le principe de l'**éduqué-éduquant** — tel que le conçoivent les étudiants les plus avancés — ne se limite pas à l'université. Il peut avoir des implications très importantes pour l'éducation du second et du premier degrés, pour l'éducation des jeunes travailleurs, pour l'aide aux pays en voie de développement, pour l'éducation permanente.

Il existe déjà, depuis longtemps, des écoles primaires qui sont des annexes d'écoles normales ; étudiants et lycéens préconisent, dans le même ordre d'idée, des établissements d'enseignement supérieur et secondaire où, à partir de la seconde année de faculté, les étudiants (et non pas seulement ceux qui se destinent au professorat) assureraient un service réduit d'enseignement ; certaines assemblées d'étudiants ont proposé que les universités « autonomes », gérées par les

étudiants et le corps enseignant, créent de tels établissements ; il s'agirait là évidemment, dans l'esprit des étudiants, d'un service socio-culturel volontaire, et non pas du tout d'un service institutionnalisé par un gouvernement.

Le contact avec les jeunes ouvriers est l'une des préoccupations majeures des étudiants en révolte ; une des solutions pratiques mises en avant est la création, par les universités autonomes, d'universités populaires annexes, d'universités du soir ou de vacances, qui seraient gérées conjointement par les étudiants et les professeurs volontaires d'une part, et par les jeunes travailleurs d'autre part.

Les étudiants sont très soucieux aussi de manifester concrètement leur solidarité avec le tiers monde ; ils envisagent notamment l'extension d'un service dans le tiers monde, déjà ébauché par quelques pays (parfois en remplacement du service militaire) ; des assemblées d'étudiants ont suggéré qu'un tel service se situe dans un cadre international.

Enfin, le slogan éduquant-éduqué rejoint les idées de **recyclage** et **d'éducation permanente** qui s'imposent de plus en plus, par ailleurs, aux spécialistes de la planification ; le mouvement d'opinion créé dans l'université peut aider à mettre effectivement sur pied un système d'éducation permanente bénéficiant de la collaboration entre universités et professions.

Vers le « décloisonnement » de l'enseignement

4. Une quatrième catégorie de revendication a trait au contenu de l'éducation universitaire. L'idée de base, ici, est que l'enseignement doit prendre davantage en considération les préoccupations réelles de la jeunesse dans tous les domaines : culturel, personnel, social, politique et professionnel. Cela ne signifie point que les cours habituels devraient être remplacés par des discussions sur la vie universitaire. Les étudiants souhaitent moins de compartimentage entre les matières — compartimentage, par exemple, entre littérature, art, histoire des idées, histoire économique, etc. ; ils voudraient que les idées et les faits du passé soient plus franchement abordés sous l'optique de leur temps ; ils demandent une révision des échelles de valeurs esthétiques, morales qui permette de mettre en lumière les problèmes qui les préoccupent. Dans les sciences physiques ou mathématiques, et dans les techniques, les étudiants demandent que l'université ne se borne pas à la formation de spécialistes mais qu'elle apporte une éducation générale sur les problèmes politiques, sociaux, économiques et personnels dans le cadre desquels s'exerce une spécialité.

Un style nouveau

5. La cinquième série de revendications a trait au style de vie de l'université. Les étudiants, tout d'abord regardent avec ironie tout un cérémonial (costumes, titres, gestes) qui leur semble désuet et qui, pensent-ils, ne facilite pas l'établissement de communications simples entre maîtres et élèves. Ils n'ont guère d'indulgence pour l'aspect palatial de certains bâtiments universitaires ; ils considèrent que c'est là encore, et tout particulièrement dans les pays pauvres, une manière d'isoler l'université du monde réel. Surtout, ils s'insurgent contre le règlement de « caserne » ou de « couvent » qui prévaut, selon eux, dans les cités universitaires, notamment en ce qui concerne la « ségrégation sexuelle ». La libération sexuelle est, pour eux, étroitement liée à la libération sociale et politique ; la liberté qu'ils réclament n'est nullement licence. Ils ont, généralement, peu de complaisance pour l'érotisme honteux de la « civilisation

marchande ». Leur morale peut choquer, mais c'est, en tout cas, une sorte de morale.

Vers une osmose entre universités

6. Les étudiants refusent d'enfermer leur lutte dans un cadre national ; ils acceptent volontiers et très consciemment des chefs et des compagnons de combat étrangers. Ils voudraient un accroissement des échanges et même une véritable osmose entre les universités. Ils demandent, entre autres choses, que les étudiants ou les professeurs qui ont dû quitter leur université d'origine trouvent automatiquement asile dans toute autre université d'un pays voisin. Ce faisant, l'université retrouve son caractère primitif ; que ce soit dans le monde arabe ou dans le monde chrétien, les universités, en effet, furent au départ des institutions internationales. En Europe, les confréries de professeurs et d'étudiants du Moyen Age (*universitates professorum atque alumnorum*) étaient ouvertes à toutes les nationalités : la majorité des étudiants de Padoue ou de Paris, par exemple, étaient étrangers. Le mouvement international des étudiants offre des possibilités exceptionnelles pour la compréhension internationale, pour une véritable éducation de la paix, pour la coopération entre les pays riches et le tiers monde.

Orientation permanente

7. Reste le problème de l'emploi. Il est hors de doute que les étudiants, pris individuellement, sont très soucieux,

en majorité, de leur avenir ; cependant, c'est un fait que les questions d'emploi n'ont pas toujours une place prépondérante dans les revendications des étudiants en révolte. Il est caractéristique, à ce propos, que les étudiants rejettent en général la sélection à l'entrée de l'université qui pourrait, éventuellement, les garantir contre une excessive concurrence ; ils n'acceptent pas que le volume des effectifs soit lié aux calculs de besoins de main-d'œuvre des « technocrates ». L'orientation, pensent-ils, doit être créatrice et individuelle ; elle doit aider les jeunes à trouver et à consolider leur vocation (toute l'éducation est donc, d'une certaine manière, orientation permanente) et non pas du tout les sélectionner et les classer, après coup, comme du bétail. Dans la même optique, les examens ne sauraient plus être un système de filtrage destiné à isoler une petite élite hiérarchisée, appelée grâce aux diplômes à obtenir des emplois privilégiés ; ou bien les examens seraient supprimés, ou bien ils prendraient une forme plus simple (élimination maximale du hasard, de l'anxiété et de la mémoire pure, participation des étudiants au choix des épreuves et, éventuellement, aux jurys eux-mêmes) et deviendraient partie de l'orientation permanente. En tout cas, les étudiants refusent une université qui se limite à préparer aux examens : l'éducation, pensent-ils, doit être sa propre fin.

Jacques Bourquel
Information UNESCO.

Expériences... Les richesses de nos musées

On me pardonnera de sortir du domaine strictement audiovisuel qui est le mien pour relever un fait intéressant.

Une institutrice genevoise ayant des élèves de 9 à 10 ans, désireuse de leur ouvrir les portes d'un savoir vivant et personnel — elle n'est pas une exception — les encourage à faire des conférences sur un sujet qui les intéresse. La bibliothèque de classe assez richement dotée permet à chacun de choisir librement un sujet et de trouver la matière première indispensable. Les élèves bouquent, prennent des notes, cherchent des documents, mettent à contribution les parents et amis, essaient d'apporter des objets dignes d'illustrer leur travail.

Le monde animal est le plus souvent le sujet de l'exposé. Quoi de mieux alors que de recourir à la richesse du Museum d'histoire naturelle, magnifiquement installé dans son nouveau bâtiment de Malagnou. Jusque-là, rien que de normal : les musées sont faits pour qu'on les visite. Mais ce qui est du plus haut intérêt pour les enseignants, c'est de constater l'accueil plein de gentillesse des gardiens et des spécialistes. Avec l'autorisation bienveillante de la Direction du musée, les enfants en quête de renseignements se présentent et expliquent leur affaire. Un gardien les conduit auprès du Conservateur, et là, leurs yeux étonnés contemplant les richesses qui ne peuvent prendre place dans les vitrines, et qu'une voix d'expert leur commente, répondant aux questions, redressant des erreurs, précisant les aspects essentiels du sujet. L'illustration directe, grâce aux nombreux animaux naturalisés, aux squelettes, aux schémas divers, donne tout son poids aux comparaisons, aux oppositions. C'est une véritable leçon vivante d'histoire naturelle.

Dernièrement, deux garçons qui se proposaient de parler des serpents sont repartis de leur visite avec une vipère et une couleuvre dans l'alcool, un crâne de vipère dans une boîte, et en cadeau deux mues de serpent. C'est ainsi que le musée sort de son austère solitude et descend dans la rue.

Je ne peux qu'applaudir à cet état d'esprit coopératif où chacun trouve son compte :

L'enseignant, parce qu'il a la satisfaction d'éveiller des intérêts qui débouchent sur du concret.

L'enfant, parce qu'au-delà du livre il entre en contact avec le monde de la science et s'y enrichit véritablement, avec valorisation rétroactive du livre.

Le savant dont les satisfactions sortent du cadre du laboratoire, et qui retrouve un jeune public à satisfaire, à éveiller et à suivre, car certains enfants reviennent chaque jeudi.

On pourrait développer longuement les perspectives de cette coopération tripartite. Contentons-nous de relever les faits en ajoutant encore que l'atmosphère de classe s'en trouve elle aussi valorisée, car les jeunes conférenciers reviennent auréolés du prestige des initiés qui ont pénétré dans le saint des saints, provoquant à leur tour des désirs et des réalisations semblables.

Tous les collègues qui ont pratiqué les conférences d'élèves, et spécialement ceux qui se réclament de l'école moderne, savent pour l'avoir vécu quel retentissement peut avoir cet aspect de la pédagogie. Il met en relief un élément qui me paraît fondamental : le maître n'est pas la source du savoir, mais le catalyseur du processus de recherche. Il indique les sources, il aide à tracer la voie, il apprend à apprendre.

Remercions donc la direction et les collaborateurs du Museum d'histoire naturelle de nous aider dans notre mission pédagogique. Ils ont compris combien nous souhaitons élargir l'horizon des enfants, en les accueillant, en les conseillant, en acceptant le risque de voir prendre le chemin de la classe à des animaux variés et souvent précieux.

J'espère, chers collègues, qu'un élève ne va pas vous proposer une conférence sur la girafe ou l'éléphant !

Edouard-E. Excoffier

Examens pédagogiques des recrues

Thème d'examen oral (groupe fort)

Du rapport 1968 sur les examens pédagogiques de recrues du 1^{er} arrondissement, nous extrayons ce thème d'examen oral proposé par un des experts à un groupe d'étudiants.

Outre certaines données utiles en elles-mêmes, les maîtres des grandes classes y trouveront surtout un échantillon de la méthode d'interrogation en usage aux examens de recrues. Plutôt qu'un inventaire des connaissances théoriques dans les quatre domaines imposés (économie, instruction civique, géographie et histoire nationale), c'est un appel aussi constant que possible aux facultés de jugement. C'est à ce titre qu'il intéressera ceux qui se satisfont mal des examens et des épreuves sous leur forme traditionnelle.

Le Conseil fédéral a pris récemment une décision capitale en matière d'énergie atomique. La Suisse ne construira pas son propre modèle de réacteur, mais achètera des modèles étrangers. (Les journaux)

1. Les progrès extraordinaires réalisés depuis vingt-cinq ans dans le domaine atomique ont essentiellement pour but de rendre utilisable une nouvelle source d'énergie. Qui peut me citer d'autres sources d'énergie ?
— principales réponses attendues : muscles des hommes et des animaux - vent - bois - houille blanche - houille verte - charbon - pétrole - gaz naturel - soleil (ce dernier étant évidemment la source des sources !).
2. La Suisse couvre actuellement 35 % de ses besoins en énergie, le reste venant de l'étranger. Sous quelles formes nous vient surtout cette énergie extérieure ?
— charbon - pétrole - gaz naturel bientôt - uranium (et cette réponse inattendue : muscles des travailleurs étrangers !).
3. Si la Suisse ne veut pas risquer l'étranglement de son économie en cas de conflit international, il faut absolument qu'elle augmente sa production d'énergie indigène. Comment pourra-t-elle le faire ?
— construire de nouveaux barrages - forages pétrolifères - usines solaires - usines atomiques.
4. Les forages pétrolifères sont pour l'instant un billet de loterie, on ne peut guère tabler dessus. Quant à la houille blanche, les études sont formelles : près des trois quarts des ressources sont déjà utilisées, et on touchera le 100 % dans vingt ans. Comme on ne sait pas encore grand-chose des usines solaires, il n'y a guère qu'une issue possible, laquelle ?
— construire des usines atomiques.
5. D'accord. Mais la construction d'une usine atomique pose d'énormes problèmes, dont la plupart sont nouveaux pour nous. Lesquels ?
— choix du modèle de réacteur - étude des sécurités indispensables - formation du personnel technique - rassemblement des capitaux.
6. Le choix du système de pile est probablement le problème le plus épineux. On connaît actuellement des centaines de modèles théoriquement réalisables, mais la grave question est de savoir lesquels seront économiquement les plus rentables. Va-t-on construire à coup de milliards des usines qui soient démodées sitôt finies ? Comment faire, alors ?
— construire des usines pilotes, modèles réduits - se documenter à l'étranger - développer la recherche indigène - acheter les meilleurs modèles mis au point par d'autres - s'affilier à un pool de recherche international.
7. A-t-on déjà fait quelque chose dans ce sens en Suisse ?
— Würenlingen - Lucens - Beznau.
8. Un autre problème est celui du recrutement et de la formation des cadres techniques supérieurs. Quelle est la situation en Suisse dans le domaine de la formation des étudiants en sciences, surtout en physique ?
— pénurie générale d'étudiants en sciences.
9. Quelles mesures proposeriez-vous pour augmenter la proportion des jeunes qui entreprennent des études ?
— bourses et préscolaires - démocratisation de l'enseignement secondaire - réforme générale de l'école.
10. Quant au problème des sécurités, de l'évacuation des déchets radioactifs par exemple, il va nécessiter des mesures juridiques et des lois spéciales. Qui va prendre des mesures ? Les communes ? (problème de voirie ?) - les cantons ? (problème de santé publique ?) - ou la Confédération ?
11. Pourquoi la Confédération ?
12. Pour éviter des conflits de compétences entre communes, cantons et Confédération, il faut bien que soit précisé quelque part quelle est l'autorité qui peut légiférer en matière d'énergie atomique. Où donc ?
— dans la Constitution fédérale.
13. La Constitution fédérale datant de 1874, il a évidemment fallu la compléter pour y introduire l'article relatif à l'énergie atomique. Le peuple a-t-il été consulté ?
14. Même si la majorité des votants s'était prononcée en faveur du projet d'article constitutionnel, il aurait pu arriver que celui-ci soit refusé. Comment cela ?
— si la majorité des cantons avait voté non.
15. La Constitution a en particulier pour rôle de préciser ce qui est du ressort des cantons et ce qui est du ressort du pouvoir fédéral. Connaissez-vous un domaine qui est presque tout entier l'affaire des cantons ?
— l'instruction publique - l'assistance et l'hospitalisation.
16. Quels avantages voyez-vous à ce que l'instruction publique soit presque entièrement l'affaire des cantons ?
— adaptation meilleure aux modes de vie, aux conditions économiques, géographiques, linguistiques, confessionnelles.
17. Et quels sont les inconvénients du système ?
— difficultés supplémentaires pour les élèves changeant de canton - disparité des moyens d'enseignement - dispersion des efforts sur le plan universitaire et de la recherche.
18. Estimez-vous heureux, en particulier, que la Suisse romande, avec un million d'habitants, dispose de quatre universités, alors qu'à l'étranger la proportion est de l'ordre d'une université pour deux à trois millions d'habitants ?

19. Quant à l'école primaire et à l'école secondaire, estimez-vous qu'elles doivent rester l'affaire des cantons seulement, ou seriez-vous favorable à une intercantonalisation poussée des régimes scolaires ?
20. Revenons à l'énergie atomique. Le premier réacteur construit en Suisse se trouve à Würenlingen, au confluent de l'Aar et de la Limmat. Qui peut me situer cela sur la carte ?
21. Quelle autre rivière importante se jette dans l'Aar tout près de là ?
22. Le choix de cet emplacement a été guidé par des considérations précises. Lesquelles, pensez-vous ?
— *énorme quantité d'eau à disposition - proximité du Poly de Zurich - région de grande concentration industrielle - communications faciles avec la Suisse entière.*
23. Würenlingen est au débouché du bassin de l'Aar, le plus vaste de Suisse. Qui pourrait en faire le tour à la carte ?
24. La Suisse écoule ses eaux vers quatre mers. Par quels fleuves ?
25. Au point de vue déversement des eaux, la Suisse, et le massif du Gothard en particulier, mérite son appellation de « toit de l'Europe ». Quelle région mériterait d'être appelée le « toit de l'Asie » ? Et le « toit de l'Afrique » ?
— *le Pamir - le Kenya.*
26. Les problèmes atomiques revêtent une telle ampleur qu'il est pratiquement impossible à un pays de faible ou moyenne importance de les résoudre, comme l'ont fait les Etats-Unis, l'URSS ou la Chine. Que devront faire les pays d'Europe s'ils veulent rester dans la course ?
27. L'Euratom n'est qu'une des manifestations du désir d'union qui se fait jour depuis 1950 en Europe. Citez-en d'autres
— *la CEE - le Marché commun - l'AELE - le GATT - l'OCDE - le Conseil de l'Europe à Strasbourg - le Centre européen de la culture à Genève.*
28. Dans cette aspiration des Européens à réaliser une fédération économique et politique se retrouve, sur le plan européen, la plupart des problèmes que notre pays a dû résoudre, s'il voulait survivre, à une époque capitale de son histoire. Quelle époque ?
— *1840-1848.*
29. 1848 marque en effet le tournant le plus important de la vie politique suisse. Mais cette heureuse issue avait été précédée d'une crise très grave. Laquelle ?
30. Quels étaient les cantons qui s'allièrent pour former le Sonderbund ?
31. Pourquoi les résistances aux progrès souhaités se manifestèrent-elles surtout dans ces cantons-là ?
— *cantons montagnards, plus à l'écart des grands courants économiques - cantons catholiques craignant pour leur intégrité confessionnelle - cantons à forte majorité paysanne, méfiants par atavisme à l'égard des courants venus des villes.*
32. Bien que les cantons du Sonderbund fussent tous catholiques, le conflit avait des causes profondes bien plus politiques que religieuses. Quelles causes ?
— *la crainte d'une majorisation des petits cantons par les grands à l'aube de l'ère industrielle - l'obstacle créé par le fédéralisme étroit du régime de 1815 au développement économique - le déséquilibre au sein de la Diète, où les nombreux « petits » majorisaient les « grands ».*
33. La Constitution de 1848 a su habilement rassurer les petits cantons, en leur donnant les moyens de ne pas être majorisés par les grands cantons. Quels moyens ?
— *bicaméralisme du Parlement, avec nécessité de l'accord des deux Chambres pour tout texte législatif. — majorité conjuguée du peuple et des cantons pour toute révision constitutionnelle.*

NOTE : l'interrogation s'adresse à cinq recrues à la fois et dure trente-cinq minutes.

En ces temps de courses, une entreprise sympathique

L'« Educateur » du 23 mai contient une courte annonce du Blonay-Chamby, chemin de fer touristique. Il y a beaucoup plus à en dire...

Les cheminots sont souvent passionnés de leur métier. Quand une ligne cesse son exploitation, ils en souffrent. Ainsi ont-ils réagi quand en 1966, le tronçon des CEV Blonay-Chamby fut mis hors service. Pourquoi ne pas faire de ces 2,9 km. de ligne intéressante, avec viaduc et tunnel, un musée ferroviaire animé et une attraction supplémentaire de la Riviera vaudoise ?

Deux ans d'efforts aboutirent au chemin de fer actuellement proposé aux courses d'écoles. Wagons désuets et locomotives à vapeur réveillent des souvenirs chez certains maîtres et témoignent auprès des élèves de la marche du progrès. Tout le personnel est bénévole et joue au train avec les voyageurs. Chaque membre actif de la Société coopérative du chemin de fer touristique Blonay-Chamby offre chaque année 8 journées de travail et paie en plus 20 francs sa carte de membre.

Une entreprise animée d'un tel enthousiasme et d'un tel désintéressement mérite le succès. D'autant plus que les projets des animateurs sont nombreux et... coûteux : doubler

la voie à mi-parcours pour permettre les croisements, aménager le dépôt atelier, acheter du nouveau matériel roulant, etc.

Nous signalons encore à nos collègues quelques possibilités de prolonger l'excursion par une promenade :

1. Montreux - Les Avants - Sonloup

A pied : Sonloup - Cubly - Chamby, 2 heures (merveilleuse promenade forestière avec au minimum un arrêt panoramique à Saleuscex). En sens inverse 2 h. 30 - 3 h. Chamby-Blonay.

2. Blonay - Chamby

A pied : Chamby - route du Vallon de Villard sur 1 km. - descente vers le Scex-que-pliau - traversée de la Baye de Clarens (par temps sec) - Blonay, 1 h. 45 (arrêt et jeux au bord de la Baye).

3. Blonay - Chamby

A pied : Chamby - route du Vallon de Villard sur 1 km. - descente sur Cornaux et Brent - remontée à Blonay, 1 h. 30.

AG.

La lecture du mois...

Le Serment du Grütli

*Ils étaient trois, le capuchon sur le cou, les manches rou-
lées jusqu'au coude, la main dans la main, liés comme des
branches.*

*Ils étaient trois dans la clairière, liés comme les trois che-
mins du carrefour, formant comme un carrefour de bras.
Avec beaucoup d'autres derrière eux qui mâchonnaient leur
barbe. Et après, la forêt commençait, qu'on aurait prise pour
une forêt d'hommes.*

*Aucun ne disait rien. Ils cherchaient. Là-haut, des chiffons
de nuages polissaient en passant la pièce d'or de la lune.*

*Puis l'un a dit: « Nous voulons être un franc peuple de
frères, hein vous autres? » Et tous dirent: « C'est bien ça,
nous voulons être un franc peuple de frères. » — « Dans les
bons et dans les mauvais jours. » — « Dans les bons et dans
les mauvais jours. »*

*Et ils levaient deux doigts en l'air comme on fait pour
sentir d'où souffle le vent. Et la forêt le répétait avec eux.
Alors, le sceau d'or de la lune reparut et se posa sur eux.
« Ainsi soit-il », dit un curé qui se trouvait là. Et ce fut dit,
dit pour toujours. Il n'y avait pas tant de façon à faire.
C'était juré « in aeternum ». Les trois desserrèrent leurs
mains. Puis l'un dit: « C'est pas tout ça, si on allait gou-
verner le bétail! »*

Et ils allèrent gouverner le bétail.

Mais c'était juré pour l'éternité...

Paul Budry.

RECHERCHE PRÉALABLE

Où se trouve le Grütli ? (lac, canton).

Sous quel aspect se présente-t-il. Apporte des documents
photographiques.

Quand le serment fut-il prêté ? Par qui ? Pourquoi ?

A qui appartient, depuis 1855, cet endroit historique ?

QUESTIONNAIRE

1. A quel moment de la journée cette scène se déroule-t-elle ? Quels détails le prouvent ?
2. Pourquoi cette réunion a-t-elle lieu à ce moment ?
3. Combien vois-tu d'acteurs principaux ?
4. Que sont-ils ? A quoi le vois-tu ?
5. Que font-ils au début du récit ?
6. A quoi compare-t-on leurs bras liés ?
7. Que nous dit-on des autres participants ? Qu'est-ce que cela indique ? Relève dans le texte de quoi étayer ta réponse.
8. Pourquoi levaient-ils deux doigts ?
9. Devant qui le serment a-t-il été prononcé ? En présence de qui ? Pour quelle durée ?
10. Que signifie : « Et la forêt le répétait avec eux » ?
11. A quel moment précis la lune va-t-elle reparaitre ?
12. Quelle extraordinaire comparaison l'auteur utilise-t-il alors ? Explique-la (sens propre et figuré).
13. Qu'est-ce qui marque la fin de cet acte solennel ?
14. Quel est le détail impressionnant qui prouve la foi de ce peuple ?
15. Quel autre détail, tout aussi émouvant, nous montre qu'il garde néanmoins les pieds sur terre ?

QUESTIONNAIRE DE DÉVELOPPEMENT

7bis : Que penses-tu des discours qui ont été prononcés ce jour-là ? Et lors du dernier 1^{er} Août ? Compare !...

9bis : En quelle occasion tes parents ont-ils promis de s'aider, de s'aimer, « dans les bons et dans les mauvais jours » ?

9ter : Devant qui le serment de tes parents a-t-il été prononcé ? En présence de qui ? Pour quelle durée ?

16. As-tu aussi le sentiment que, tout au long du récit, la nature était **la complice** de cet acte solennel ? Relève dans le texte des preuves de cette complicité (4).

17. Dieu est le maître de la nature. Que pourrait-on en conclure après la question précédente ?

STYLE

Toute cette scène est empreinte de **gravité**, de **simplicité**, de **sobriété**.

Note tous les détails qui le montrent.

Comment Budry parvient-il à restituer cette atmosphère ?

Note dans le texte toutes les particularités de style de Paul Budry.

A quel autre écrivain pourrait-on attribuer ce texte ?

Montre combien chaque comparaison est bien choisie.

VOCABULAIRE famille de SCEAU

Le **sceau** : cachet pour rendre un acte authentique ; empreinte faite avec ce cachet ; fig. : caractère : le sceau du génie.

Sceller : appliquer un sceau sur une pièce ; fixer avec du plomb, du ciment, du plâtre, etc.

Scellé : marqué d'un sceau ; sceau apposé par la justice pour empêcher d'ouvrir.

Le **scellage**, le **scelleur**.

Le **scellement** : action de sceller ; l'ouvrage qui en résulte.

Desceller : ôter ce qui est scellé. Enlever le sceau ; le **descellement**. (Voir exercice lacunaire sur la feuille de l'élève.)

Complète : Le roi a cette charte de son Le juge a apposé les sur la maison du crime. Je te confie cela sous le du secret. Ce pylône est dans le roc. Donnée, sous le du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 15 juin 1969. Le des bouteilles d'un litre s'effectue à la verrerie. Les évadés prirent la clef des champs après avoir les barreaux de leur cellule.

Petite pirouette sur les homonymes

Un monté sur un cheval portait dans un le de l'Empereur. Soudain, sa monture fit un Les trois tombèrent à terre !

Revalorisons les serments !

SERMENT (même origine que **sacrement**) = affirmation ou promesse, en prenant Dieu à témoin.

Comment prêtent-ils serment ?

1. Les trois Suisses ? La main droite levée, leurs mains gauches jointes.
2. Le conseiller fédéral ? La main droite levée.
3. Le président des Etats-Unis ? La main droite levée, l'autre posée sur la Bible.
4. Le garde du pape ? La main droite levée, la gauche serrant la croix du drapeau papal, tenu horizontalement.
5. Les Suisses de France ? Sur la croix du drapeau, un genou à terre et chapeau bas.

6. Le vassal de l'évêque de Lausanne ? (XVI^e siècle). Agnouillé, ses mains jointes placées dans celles de son suzerain.
7. Eliézer devant Abraham ? Le serviteur posa sa main sous la cuisse de son maître et lui promit par serment ce qu'il lui avait demandé (Genèse 24 : 9).
8. Le vassal de LL. EE. ? (XVI^e siècle). « En levant la main droite en haut, ainsi comment est de coutume de faire à mesdits très redoutés seigneurs de Berne. »

La gravité de l'acte

Rappelons que, dans le régiment suisse de Sacconay au service de S. M. britannique (1694) « tout officier ou soldat qui déserte pour aller aux ennemis aura les deux doigts dont il a fait le serment de fidélité coupés, et puis sera pendu ».

Formules de serment

Croix de bois, croix de fer, si je mens, je vais en enfer !

Il est intéressant de se procurer, pour les discuter, les promesses du syndic, des municipaux, des membres du Conseil communal ou général.

Voici, pour conclure, les promesses de mariage :

« Mari (femme), tu promets d'aimer ta femme (ton mari), de la (le) respecter, **de l'entretenir, de la protéger** (de l'aider de toutes tes forces), de lui garder la foi conjugale, de lui demeurer attaché(e) dans les bons et dans les mauvais jours, dans la santé et dans la maladie, dans la prospérité et dans la détresse, et jusqu'à la mort. »

A une époque où cette promesse est si souvent galvaudée, ne conviendrait-il pas que l'école s'y arrête un instant, rejoignant par là le texte du jour ? Ramuz n'a-t-il pas dit : « Que toutes les maisons du pays soient solides, et le pays sera solide, lui aussi. »

Le Grütli, vu par un autre écrivain romand

(l'historien fribourgeois Gonzague de Reynold, dans *Cités et Pays suisses*).

Grütli, terre sacrée, image de notre terre, pour te donner une âme, une volonté, une voix, nous, le peuple triple et un, nous avons créé à notre ressemblance trois hommes, trois héros qui se donnent la main.

Ils sont debout au milieu de ton pâturage, entre le lac et la montagne ; il fait nuit.

Ils sont là, pareils au clair de lune, à trois boureaux au milieu d'un pré.

Ils sont là, ils seront éternellement là, tant que nous serons comme nos pères ; tant que nous parlerons nos trois langues, tant que du Saint-Gothard les eaux s'écouleront vers trois mers. Et ils seront là, tant que nous serons un faisceau de vingt-deux baguettes liées par une chaîne de fer ; tant que par tout le pays il y aura une force, un vouloir, un amour ; tant qu'il y aura par tout le pays des hommes libres pour dire : « Ce champ est à moi, cette terre à tous. »

Et ils seront là, se tenant par la main, les trois Tell, tant qu'il y aura chez nous un droit à défendre, pareil aux franchises roulées où les landammans ont mis leurs signatures, les empereurs apposé leur sceau ; tant qu'il y aura chez nous — statue de grès au fût de nos fontaines, balance exacte et glaive nu, les yeux bandés sous la visière du casque — une justice.

Le texte et les premiers exercices font l'objet d'un tirage à part que l'on peut obtenir au prix de 10 centimes (10) l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075, Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne.

Orthographe et lecture

Le français est, chacun le sait, la langue des exceptions. Aucune règle générale n'est applicable dans tous les cas ; il faut toujours qu'une subtilité vienne déranger la belle ordonnance de la plus belle des règles ! Tant mieux, car une langue par trop « étiquetée » pour ne pas dire « stéréotypée » risquerait d'avoir, à la longue, une influence sur notre comportement. En poussant le raisonnement jusqu'à son extrême limite, on pourrait même affirmer qu'une telle langue nous priverait de notre liberté.

L'école, parmi ses nombreux devoirs, a celui de donner ces règles générales, qui permettront tout de même à l'élève d'acquérir un bagage minimum, susceptible d'être enrichi plus tard. Mais, de par sa structure actuelle, son rôle et les buts que lui assigne la société, l'école ne peut guère aller plus loin, du moins pour la majorité des élèves. La vie extrascolaire des enfants doit pouvoir, elle, transcender les acquisitions scolaires. Le livre, le journal sont, malgré le développement de la radio et de la télévision, les moyens d'information et de culture primordiaux. En les mettant entre les mains des enfants, les parents et les éducateurs font appel, consciemment ou non, à l'une des capacités originelles de l'enfant, celle qui lui a précisément permis de parler : l'observation.

Bagage culturel

Mieux encore que d'observation, c'est de photographie qu'il faudrait parler ici. En effet, et les adeptes de la méthode globale d'apprentissage de la lecture l'ont bien compris : la mémoire de l'enfant, tout petit déjà, s'imprime

de signes (mémoire visuelle), de sons (mémoire auditive), qu'elle sera capable de reproduire par la suite.

Cette faculté ne disparaît pas avec l'âge, bien au contraire, elle s'affine, elle se spécialise. Et c'est principalement par ce moyen que l'enfant, l'adolescent, puis l'adulte, pourra augmenter son bagage culturel, dépasser la somme des connaissances que lui fournit l'école. C'est ainsi également qu'il pourra, tant par instinct « entraîné » que par raisonnement, dans le domaine de l'orthographe, saisir, petit à petit, toutes les subtilités de notre langue.

Le livre

Il est donc du devoir des parents et des enseignants de donner aux enfants toutes les possibilités de se perfectionner. Dans le domaine de l'orthographe, puisque tel est notre propos, il existe un moyen largement répandu, pas très onéreux et qui présente bien d'autres qualités encore : le livre.

Une fois encore, il faut insister sur le fait que les journaux illustrés qui remplacent toute parole, toute action, par l'onomatopée de service (pan ! Hiiiiie ! Bang ...) à côtés des autres défauts qu'ils peuvent présenter, n'enrichissent ni le vocabulaire, ni l'orthographe et encore moins le niveau culturel des enfants. Ceux-ci ont déjà assez l'occasion, dans le monde actuel, d'être mis en face de réalités tragiques telles que guerre du Vietnam ou du Biafra, invasion de la Tchécoslovaquie, pendaisons en Irak, sans que, dans leurs lectures, on leur présente cela comme un sport, ou comme une manière d'occuper ses loisirs.

Pierre Brassin.

bibliographie

« Théorie des ensembles, premières notions »

Cours programmé, par Lucien François

C'est vraiment faire d'une pierre deux coups que de se procurer cet original petit ouvrage du mathématicien belge Lucien François¹. En effet, sa conception est telle que le profane y trouvera à la fois un échantillon typique d'enseignement programmé et une initiation claire à la théorie des ensembles.

En 175 items (échelons) très soigneusement gradués, entremêlés de cinq tests qui sont autant de paliers d'intérêt, le lecteur y apprendra sans difficulté la signification et l'emploi de la terminologie ensembliste. Destiné en principe au « recyclage » d'élèves de lycées à partir de 13 ans, l'instrument sera fort utile à ceux d'entre nous qui aimeraient connaître sans trop de mal au moins les éléments de cette mathématique nouvelle dont il est si souvent question.

¹ Editions Gamma, Paris. 150 pages A5.

« Dictionnaire de la Prononciation française »¹

de Léon Warnant

Donnant en phonétique internationale la prononciation exacte de 32 000 mots et 20 000 noms propres, cet ouvrage de référence a sa place dans les salles des maîtres et les bibliothèques de travail. Combien de fois n'avons-nous pas hésité sur la consonance de tel ou tel vocable : psychiatre, facétie, suggestion..., sans parler de la redoutable famille des quadrilatère, quadriennal, quadrige, quadriller et consorts.

Un disque est annexé à l'ouvrage, reproduisant la prononciation correcte, avec exemples à l'appui, des vingt-quatre sons-voyelles, six semi-consonnes et vingt-huit consonnes de la langue française.

¹ Un volume de 654 pages, reliure cartonnée pleine toile, avec un disque 45 t. Prix Fr. 49.50. Chez Payot, Lausanne.

Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Quatre nouvelles brochures OSL viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans les kiosques au prix de 80 ct. l'exemplaire.

NOUVEAUTÉS

N° 1044 **Moustache et la Reine de la Nuit**, par Madeleine Magro. Série : pour les petits. Age : depuis 7 ans.

Moustache est un chat, pas tout à fait comme les autres chats. Une fois l'an, et pendant une seule nuit, il parle. Cette histoire raconte ce qui arrive à Moustache et à sa petite maîtresse Christine pendant une de ces nuits-là.

N° 1045 **Trott**, par Ulla Steffan. Série : littéraire. Age : 8 ans.

Voici les aventures de Trott : un petit gnome, au bord de l'eau, découvre son pouvoir magique. Tous veulent en pro-

fiter, surtout le sot géant, mais le miracle se produit seulement si Trott est gai. Et bravement, malin aussi, délivre-t-il la belle princesse.

N° 1046 **Les Méaventures de Patapon**, par Henriette Gibelin. Série : littéraire. Age : depuis 9 ans.

Patapon est un enfant de Provence. Il est né au bord de la Méditerranée. Sa vie s'écoule, pleine d'imprévus entre une petite ville, capitale des fleurs et des parfums, et un village perdu dans les Alpes sèches et odorantes de la Haute-Provence où il passe ses vacances. C'est un heureux garçon, joyeux, bon vivant, aimant le soleil, le ciel bleu et les rochers de son pays. Il vous emmènera avec lui parmi les lavandes et les amandiers. Il vous fera connaître sa maison, ses camarades et sa famille où l'on n'a pas, grâce à lui, le temps de s'ennuyer.

N° 1047 **Tempête, la Curieuse**, par Jeanne Clavel. Série : littéraire. Age : depuis 9 ans.

Elle s'appelle Tempête. C'est une petite chamelle blanche née dans les sables du désert au cours d'une tempête de sable. Elle est si curieuse qu'elle veut tout voir. Elle a des aventures et des mésaventures qui donnent beaucoup de soucis à son maître. Comment cela se terminera-t-il ?

Institutrice expérimentée

dipl. d'enseignement privé, « Aurore », cherche emploi : classe enfantine ou premier degré primaire.

Ecrire sous chiffre 6105, « Educateur », Imprimerie Corbaz S.A., 1820 Montreux.

Beaucoup d'instituteurs et pasteurs hollandais aimeraient louer votre maison pendant les vacances. Echange possible.

E. Hinloopen, maître d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

CINÉMA

A vendre, à prix très avantageux, projecteurs 16 mm sonores, utilisés quelques heures. Occasions uniques. S'adresser au bureau du Journal ou tél. (032) 2 84 67 (heures des repas).

WITTWER NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 82 82

Autocars
Transports

Voyages
Déménagements



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Vevey - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

Pensions et maisons de vacances bien aménagées

**classes en plein air
camps d'été
classes de ski**

en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.

En été quelques établissements sont réservés aux hôtes individuels et aux familles.

Adressez les demandes à



Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4000 Bâle
Tél. (061) 42 66 40.

Alder & Eisenhut AG

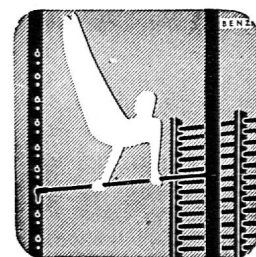
Fabrique d'engins de gymnastique, de sport
et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH

Tél. (051) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités,
sociétés et particuliers



Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON - LAUSANNE

Lausanne: 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon: 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de quarante années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars

Pour vos courses d'école, la région de

Bretaye-sur-Villars
1800 - 2200 m.

vous offre :

un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône ;

de belles excursions et promenades au Chamossaire, Petit-Chamossaire et lac des Chavonnes.

Télesiège des Chavonnes et du Chamossaire.

CHEMIN DE FER BEX - VILLARS - BRETAYE

La bonne adresse pour vos meubles



Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5% DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Magasin et bureau Beau-Séjour

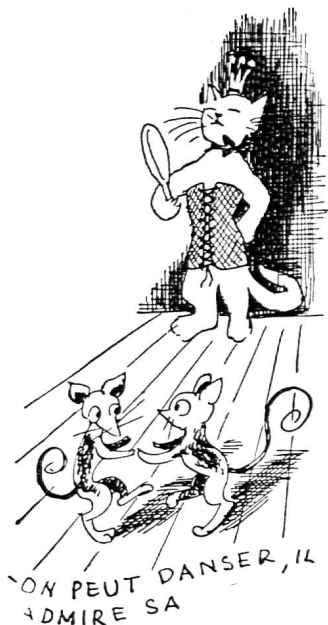
POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

viso

la haute couture de la gaine



viso

Fabricant : Paul Virchaux
2072 St-Blaise/NE

Tél. (038) 3 22 12

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

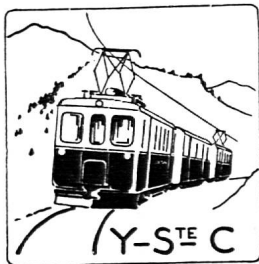
Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

GRANDSON

HOTEL DU LAC

cuisine soignée
vous offre sa **terrasse au bord de l'eau**
Tranquillité des parents — Sécurité des enfants
H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70



La course d'école
idéale !

Sainte-Croix Le Chasseron L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 62 15.

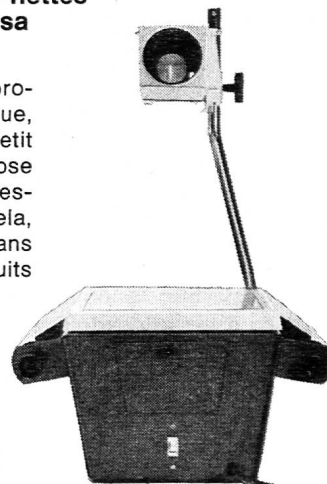
Captez leur attention!



Pourrait-on s'imaginer, de nos jours, un enseignement sans la méthode audio-visuelle? Guère! Dans ce domaine, le «tableau blanc» aux applications aussi multiples que variées, le rétro-projecteur 3M, occupe une place prépondérante. Il permet en effet de projeter, en grand et en couleurs lumineuses, tout document, jusqu'au format A4. En outre, au cours de la projection, il est facile d'annoter la feuille transparente utilisée, de la découvrir progressivement, de lui en superposer une autre et de suivre les détails voulus de la pointe d'un crayon.

**Le nouveau rétro-projecteur 3M
donne désormais des images
plus lumineuses et plus nettes
encore. Durée de vie de sa
lampe: 220 heures**

Quel que soit le document à projeter (image, dessin technique, texte imprimé, etc.), un petit appareil Thermofax le transpose sur la feuille transparente nécessaire à la projection. Et cela, en quelques secondes, sans chambre noire, sans produits chimiques.



3M

Minnesota Mining Products SA
Räffelstrasse 25, 8021 Zurich, téléphone (051) 35 50 50

Nous désirons VISUAL
 recevoir la visite de votre conseiller votre documentation

Nom: _____

Adresse: _____

No postal
et localité: _____

BONX

République et Canton de Genève

Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions **d'institutrices, d'instituteurs** et de **maîtresses de classes enfantines**

Une inscription est ouverte du 16 juin au 5 juillet 1969 au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.

Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.

Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

Ecole primaire (classes ordinaires) :

- certificat de maturité du Collège de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- certificat fédéral de maturité.

Ecole enfantine :

- certificats de maturité (voir ci-dessus) ou
- diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Ecole primaire (classes spécialisées) :

- certificats ou diplômes ci-dessus ou titres reconnus équivalents par le Département ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Début des études : 8 septembre 1969.

Durée des études : trois ans.

Indemnités d'études : pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.

Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'enseignement primaire qui fournit tous renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département de l'instruction publique :
André Chavanne.

**Les
tableaux
Hunziker
'Maxima'
sont**

**inaltérables
comme la
patience
des
éducateurs**

Un maximum de qualités pour les maîtres:

- revêtement agréable
- fixation possible d'objets aimantés
- nettoyage aisé

Un maximum d'avantages pour les autorités scolaires:

- grande longévité
- rénovation inutile
- économie



hunziker

**Hunziker Fils
Fabrique de meubles d'école S.A.
8800 Thalwil, tél. (051) 92 09 13**

Boîte de compas Kern désormais avec porte-mine

Pour les dessins techniques, on n'a pas seulement besoin de compas et de tire-lignes, mais aussi d'un crayon bien pointu. C'est pourquoi les quatre boîtes de compas les plus appréciées renferment maintenant un porte-mine pratique, muni d'une mine normale de 2 mm, d'une pince

NOUVEAU!



et d'un taille-mine dans le bouton-pression. D'ailleurs, toutes les 14 boîtes de compas Kern se vendent dans le nouvel étui rembourré en matière synthétique souple.



Veillez m'envoyer à l'intention de mes élèves _____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____



Kern & Cie S.A.
Usines d'optique et
de mécanique de
précision
5001 Aarau

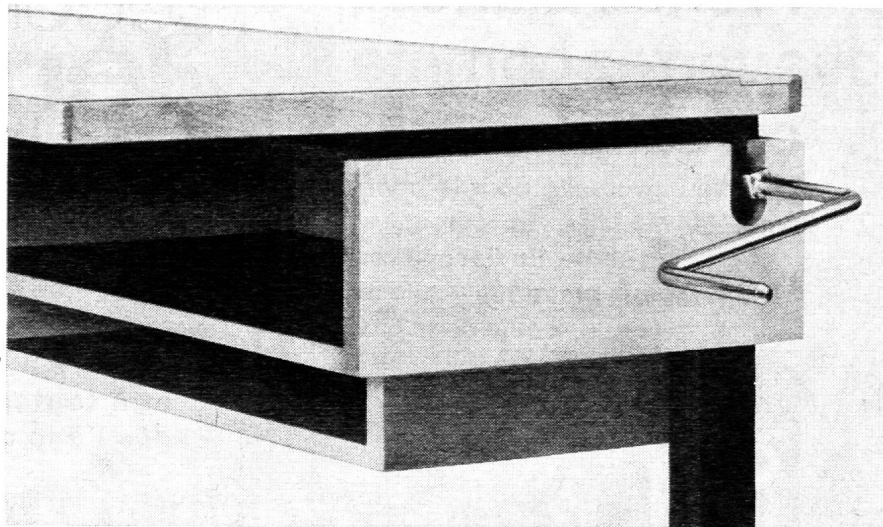
Z 10

Les compas Kern sont en vente dans
tous les magasins spécialisés

Cette table d'école répond au désir des architectes de réaliser une exécution élégante, ainsi qu'aux exigences des pédagogues qui demandent une construction fonctionnelle.

La table peut être à volonté réglée en hauteur à l'aide de l'engrenage Embru sans graduation ou du mécanisme à ressorts et vis de serrage. Le plateau peut être livré horizontalement ou incliné. Les chaises sont également réglables à volonté.

une nouvelle table d'école



élégante et fonctionnelle

Le plateau de la table est livrable en différentes grandeurs, en bois pressé, avec placage déroulé ou tranché, ou avec revêtement de résine synthétique. Le bâti est verni à chaud ou zingué brillant.

Le rayon à livres étant en retrait, la liberté de mouvement des genoux est assurée, l'élève est correctement assis et peut se mouvoir sans gêne.



embru

Usines Embru
8630 Rütli ZH
Téléphoné 055/44 8 44

Agence de Lausanne,
Exposition permanente:
chemin Vermont 14
Téléphone 021/26 60 79

Prenez blancol, vous verrez comme ça colle!

La colle universelle pour le bricolage, le ménage, le bureau et l'école. En flacons verticaux pratiques — elle ne coule donc pas.



Vente:
Ernst Ingold + Co. 3360 Herzogenbuchsee

école lémania lausanne

3, chemin de Préville
(sous Montbenon)
Tél. (021) 23 05 12

**prépare à la vie
et à toutes les situations
dès l'âge de 10 ans!**

Etudes classiques,
scientifiques et
commerciales.
Secrétaires de direction,
comptables, sténodactylos.
Cours du soir.

**Cours de français
pour étrangers**

Les Avants s. Montreux

1000 m. d'altitude.

Les enfants sont nos amis. En courses d'école vous serez les bienvenus au

Buffet de la Gare

Grands locaux, vaste terrasse, soupe et thé à discrétion.

Demandez nos prix. Pique-nique autorisé.

Tél. (021) 61 23 99.

L'Ecole protestante de SION cherche pour la rentrée de septembre 1969

un(e) maître ou maîtresse primaire

Scolarité de quarante-deux semaines, salaire selon tarif cantonal, équivalent aux autres cantons romands.

Faire offre écrite sous chiffre P 36593-36 à Publicitas, 1951 Sion.

Emaux toutes teintes

Plaquettes cuivre toutes formes

Papiers, plastiques et tissus adhésifs toutes sortes



Tout pour le bricolage, le jardinage, les revêtements, la tapisserie, le bois, le verre, les matériaux.



Do it yourself, rue de la Borde 26 bis, Lausanne
Tél. : 34 78 05